

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Carrefour des amis inc.	Numéro de permis 2019642	Date d'inspection Le 04 mai 2021	
Nom de l'établissement Halte Carrefour des amis		Numéro de téléphone (506) 542-1907	
Adresse 795 rue École Beresford NB E8K 1V4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à halte pour une inspection de surveillance.
- Le ratio fut respecté lors de la visite.
- La planification d'activité est documentée, une variété d'activité est présente au sein de chacun des groupes, l'intérêt des enfants est connu des éducatrices.
- L'exploitant prévoit opérer la halte dans l'école durant l'été, de l'ombre devra être ajoutée si ce plan est mis en exécution. Il y a présentement discussion avec la direction de l'école pour arriver à un terrain d'entente avec la location.
- Durant la visite, les enfants ont mangé la collation et deux groupes sont allés jouer dehors, le troisième groupe qui arrivent plus tard ont mangé leur collation, période de jeux libres. et sont également allés jouer dehors.

original signé par
Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 04 mai 2021

Date

original signé par
Élise Guerrette

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 04 mai 2021

Date